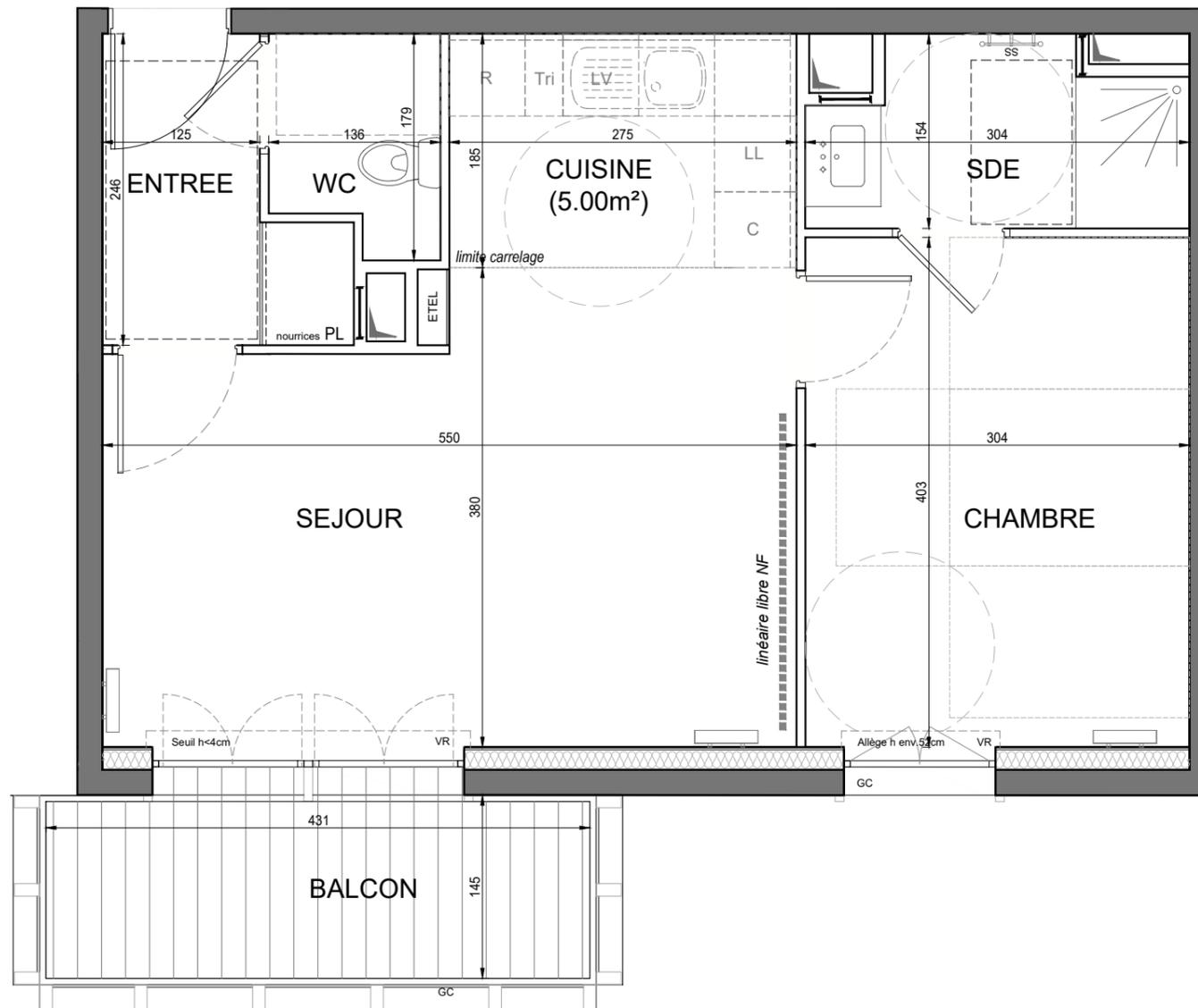


N°A104



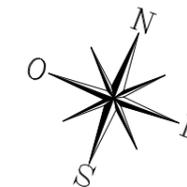
**HALL A**  
**APPARTEMENT DE 2 PIECES**  
n°A104 au 1er étage

ENTREE	3,80 m <sup>2</sup>
SEJOUR CUISINE	24,08 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	12,28 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	4,03 m <sup>2</sup>
WC	2,16 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>46.35 m<sup>2</sup></b>
BALCON	6,03 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>52.38 m<sup>2</sup></b>

Conformément à la réglementation, ce plan est

**ADAPTABLE** **EVOLUTIF**

*\*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pentes, talus ...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.*



**LEGENDE**

AP	Allège pleine		Sèche-serviette
AV	Allège vitrée		Radiateur
VR	Volet roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde corps	LV	Lave vaisselle
	Soffite/faux plafond	LL	Lave linge
ETEL	Esp tech elec du logt	C	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
ST	Store extérieur à projection	---	Retombée de poutre
	Fenêtre		Porte fenêtre
	Fenêtre fixe		

Indice 01 Septembre 2022

Echelle :